



LA LETTRE

Février - 2012

950 chiens au Concours Général Agricole !

Du **samedi 25 février au dimanche 4 mars**, les meilleurs chiens des nationales d'élevage de 2011 sont invités à participer au Concours Général Agricole. Un **village des races** sera également organisé aux abords du ring afin de présenter au grand public les différents groupes de races. Comme chaque année, la SCC disposera **d'un stand** pour représenter la cynophilie aux 450.000 visiteurs attendus dans le hall des animaux de compagnie (Hall 4 – Stand C21). Enfin de **nombreuses animations** : chiens de troupeaux, agility...seront organisées sur le ring en intermède du CGA. La soirée d'accueil habituelle des élus et des relations extérieures de la SCC aura lieu le vendredi 2 mars, soir de la nocturne.

MEUTES EN EXPOSITION

Par décision du comité, il sera créé 2 types de meute : **les meutes de classe ouverte et les meutes de classe travail**. Les meutes de classe Travail devront comporter au minimum 3 chiens en classe Travail. S'il y a moins de 3 chiens en classe Travail, il s'agira d'une meute de classe Ouverte. Les meutes appartenant à un équipage, donc titulaires d'un certificat de meute, seront systématiquement engagées en meute de classe Travail (application au 01.01.2013)

TOUR DE FRANCE SCC - EUKANUBA.



Ce tour de France 2012, sur le thème de **«l'optimisation de la reproduction en élevage»**, comportera 11 réunions dans les villes parmi les plus représentatives sera organisé à l'attention des éleveurs et des responsables cynophiles des régions. Chaque réunion comportera d'une part une présentation de la SCC sur le thème de la reproduction par Philippe Mimouni et Xavier Lévy, d'autre part une intervention d'Eukanuba sur des sujets en relation avec son activité.

Réunions des clubs de race à la SCC

Le comité a bien conscience de la nécessité de développer des services en faveur des associations, des éleveurs et des utilisateurs. Après la réunion annuelle habituelle des représentants des sociétés régionales (en novembre), une première série de réunions avec les clubs de race a lieu les 14 et 15 février pour présenter les nouveaux services proposés mais aussi recueillir les avis et souhaits de la part des représentants de la fédération.



La présentation de chiens ayant les oreilles

coupées crée depuis quelques mois des troubles dans certaines manifestations.

Fin janvier, la SCC a interrogé le Ministère de l'Agriculture à ce sujet. En attendant, et par mesure conservatoire, à partir du 1^{er} mars 2012, les seuls chiens à oreilles coupées admis dans le cadre des manifestations organisées en France, seront les chiens nés en France ayant subi une otectomie avant le 28 Août 2008. Cette mesure évoluera en fonction de la réponse du Ministère et les organisateurs de manifestations et les concurrents seront immédiatement informés.

Toutes informations détaillées sur les sites web www.scc.asso.fr et www.chiens-online.fr